

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SACLAY**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2014-055 créant l'unité mixte de service US 23 et nommant son directeur ;

Vu la décision n° 2014-360 modifiant l'intitulé de l'unité mixte de service US 23 ;

Attendu que le CNRS est considéré, à l'instar de l'Inserm, de l'Institut Gustave Roussy et de l'Université Paris-Saclay, comme partenaire de l'Unité au sens de l'article R324-15 du Code de la recherche. Cette unité est référencée par le CNRS : UAR3655

**DECIDENT :**

**Article 1 :** L'unité mixte de service US 23 intitulée « Analyse moléculaire, modélisation et imagerie de la maladie cancéreuse: AMMICA » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2024.

**Article 2 :** Monsieur Jean Yves SCOAZEC est prolongé dans ses fonctions de directeur de l'unité jusqu'au 31 décembre 2024.

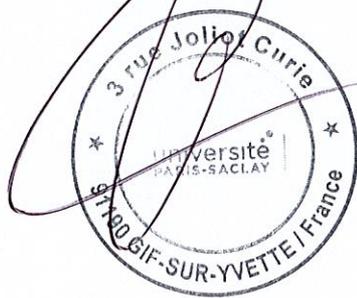
**Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**Didier Samuel**  
Président-Directeur général de l'Inserm



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SACLAY



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY

Professeur Fabrice BARLESI  
Directeur Général  
Institut de cancérologie  
Gustave Roussy  
114 rue Edouard Vaillant  
94805 VILLEJUIF Cedex